RAPPORT ANNUEL
RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE 2025

1 PRÉAMBULE

En vertu de l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) la MRC de L'Assomption doit produire un rapport annuel relativement à l'application du *Règlement numéro 177 relatif à la gestion contractuelle* de la MRC.

Afin de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la MRC, ce rapport a pour but d'informer les citoyens sur l'application des mesures du règlement.

2 RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUEL

Le 23 février 2022, la MRC de L'Assomption a adopté son règlement 177 relativement à la gestion contractuelle, lequel est entré en vigueur le 1er mars 2022.

Le règlement de la MRC de L'Assomption peut être consulté directement sur le site Internet.

Ce dernier ne fait l'objet d'aucune modification depuis son adoption.

3 ADJUDICATION DES CONTRATS

Le règlement relatif à la Gestion contractuelle prévoit que la MRC peut conclure des contrats de trois (3) différentes façons.

1. Contrat de gré à gré avec ou sans mise en concurrence
2. Contrat par appel d'offres sur invitation
3. Contrat par appel d'offres public (système électronique d'appel d'offres du Québec (SEAO))

Les contrats de moins de 25 000 $ peuvent être octroyés de gré à gré sans mise en concurrence. Les contrats de 25 000 $ et plus mais inférieurs au seuil prévu par la loi, peuvent être octroyés de gré à gré avec ou sans mise en concurrence. Quant aux contrats supérieur au seuil prévu par la loi, ces derniers doivent être octroyés via le système électronique d'appel d'offres public (SEAO). Le seuil en 2025 était de 133 800 $.

4 APPLICATION DES MESURES

Le Règlement sur la gestion contractuelle adopté par le conseil de la MRC de L'Assomption prévoit des mesures visant à :

- ◊ Favoriser le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres;
- ◊ Assurer le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du Code de déontologie des lobbyistes;
- ◊ Prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- ◊ Prévenir les situations de conflit d'intérêts;
- ◊ Prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du
- ◊ Processus de demande de soumission et de la gestion du contrat qui en résulte;
- ◊ Encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat;
- ◊ Favoriser la rotation des éventuels cocontractants.

5 PLAINTE

Aucune plainte n'a été reçu concernant l'application du *Règlement de gestion contractuelle.*

6 LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

6.1 Contrats par appels d'offres publics :

RÉSOLUTION	DESCRIPTION DU MANDAT	NOM DE LA FIRME	PRIX DU CONTRAT	MONTANT PAYÉ EN 2025
2025-05-140	Collecte et transport des matières recyclables – lot A bacs – calendrier privilégié 2026-2029 – optionnelle pour les années 2030-2031	EBI environnement inc	6 506 878.54 $	0 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-05-141	Collecte et transport des matières recyclables – lot B conteneurs – calendrier au choix	EBI environnement inc	833 837.54 $	0 $ Non-terminé au 31 décembre 2025

RÉSOLUTION	DESCRIPTION DU MANDAT	NOM DE LA FIRME	PRIX DU CONTRAT	MONTANT PAYÉ EN 2025
2025-08-184	Complétion des milieux naturels lanaudois, milieux naturels, connectivité, services écosystémiques, conservation et aménagement du territoire	Groupe DDM (Del Degan, Massé et associés inc)	143 615.73 $	35 903.93 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-08-193	Cours d'eau Beaudoin-Papin à L'Assomption – Octroi du mandat des travaux d'entretien	Excavation Infraplus inc	49 987.71 $	38 159.43 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-08-194	Cours d'eau Payette et Fossé blanc à L'Épiphanie – Octroi du mandat des travaux d'entretien	Alide Bergeron et fils Ltée	304 710.77 $	280 538.18 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-09-204	Transport et disposition des résidus domestiques dangereux (RDD) – 2026-2028 – optionnelle pour l'année 2029	CRI environnement	345 642.10 $	13 498.15 $ Non-terminé au 31 décembre 2025

6.2 Contrats de 25 000$ et plus, mais inférieurs au seul prévu par la loi (133 800 $) :

RÉSOLUTION	DESCRIPTION DU MANDAT	NOM DE LA FIRME	MODE DE SOLLICITATION	PRIX DU CONTRAT	MONTANT PAYÉ EN 2025
2025-01-011	Mise en œuvre – Délimitation de nos milieux naturels, au raffinement de l'analyse sur la connectivité écologique et à l'analyse de la vulnérabilité de la foresterie urbaine – Plan régional des milieux naturels (PRMN)	Habitat nature	Gré à gré	51 636.19 $	51 636.20 $ Terminé au 31 décembre 2025.
2025-01-016	Contrat d'entretien ménager pour l'année 2025 – Édifice Lafortune – Octroi du mandat – année optionnelle pour 2026	Jan pro Canada Est inc	Par invitation	72 578.84 $	32 773.73 $ Non-terminé au 31 décembre 2025

RÉSOLUTION	DESCRIPTION DU MANDAT	NOM DE LA FIRME	MODE DE SOLLICITATION	PRIX DU CONTRAT	MONTANT PAYÉ EN 2025
2025-02-040	Élaboration d'un cadre réglementaire sur les milieux naturels – Octroi du mandat	Dufresne Hébert Comeau avocats inc (DHC avocats inc)	Par invitation	60 000.00 $	17 995.90 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-02-041	Entente en aménagement du territoire – Collecte de données et rédaction d'un cadre méthodologique de référence sur les milieux naturels	Nature action Québec	Gré à gré	25 126.00 $	17 808.00 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-02-042	Plateforme interactive de consultation	Cocoriko	Gré à gré	51 738.75 $	51 736.75 $ Contrat sur 3 ans, payé d'avance
2025-02-054	Branche 16 du cours d'eau Point-du-Jour – Octroi du mandat des travaux d'entretien	Béton Laurier	Par invitation	72 353.77 $	42 535.69 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-04-095	Augmentation de la banque d'heure en accompagnement professionnel	L'Atelier Urbain inc	Gré à gré Réf : 2024-05-106	18 000.00 $	941.53 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-04-097	Entente en aménagement du territoire – Maintien de la mise en valeur de la biodiversité dans la région de Lanaudière 2023-2027 – Action relative à la qualité des milieux hydriques	Organisme des bassins versants L'Assomption	Gré à gré	117 622.51 $	64 714.38 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-08-192	Gestion des matières résiduelles – Programme fonctionnel technique - Écocentre	L'œuf architectes	Invitation	26 041.84 $	10 323.32 $ Non-terminé au 31 décembre 2025
2025-10-227	Gestion des matières résiduelles – Programme fonctionnel technique - Écocentre	L'œuf architectes	Invitation	25 000.00 $	24 848.97 $ Terminé au 31 décembre 2025
2025-11-259	Assurances générales – Responsabilités civile et responsabilité atteinte à l'environnement	AON Parizeau	Gré à gré – Renouvellement contrat d'assurance – art. 936.2 CMQ	62 617.20 $	62 617.20 $ Payé d'avance
2025-11-260	Assurances générales – Biens et bris de machine	BFL Canada inc	Gré à gré – Renouvellement contrat d'assurance – art. 936.2 CMQ	27 162.78 $	27 163.00 $ Payé d'avance